

Québec : l'Université et ses acteurs pendant le Printemps érable de 2012

→ par Jean-Marie Lafortune, président de la Fédération québécoise des professeurs et professeurs d'université (FQPPU)

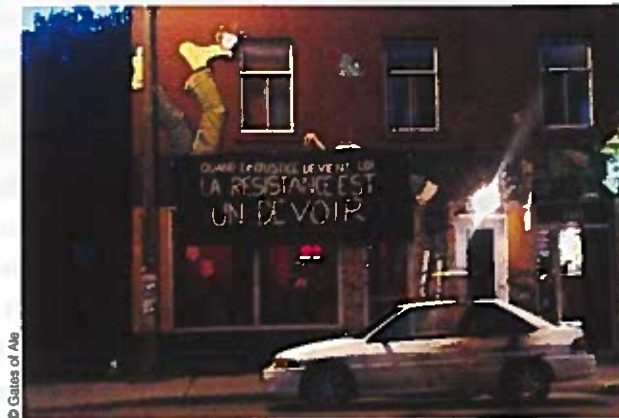
Le milieu de l'enseignement supérieur, qui inclut les collèges d'enseignement général et professionnel (CÉGEP) ainsi que les universités, était dans une ébullition rare en 2012 au cours d'un affrontement brutal avec le gouvernement du Québec, d'abord autour des droits de scolarité à l'université (les CÉGEP étant gratuits), que ce dernier voulait doubler sur une période de cinq ans, puis de sa gestion autoritaire du conflit, qui s'attaquait à la liberté d'expression, d'association et de manifestation.

Située dans l'après-crise des *subprimés* en 2008, la mobilisation historique désignée comme le « Printemps érable » au Québec s'inscrit dans un mouvement de contestation plus large des politiques néolibérales qui embrasait au même moment plusieurs pays tels que le Chili, les États-Unis (*Occupy Wall Street*) et l'Espagne (*Indignados*).

Accès à l'enseignement supérieur comme idéal démocratique et droit collectif

Dès septembre 2011, les associations étudiantes s'activent à la suite de l'annonce gouvernementale prévoyant que les droits de scolarité seraient progressivement majorés de 75 % entre 2012 et 2017⁽¹⁾. Janvier 2012, elles adoptent dans leurs instances des moyens d'action allant jusqu'à la grève générale illimitée. La mobilisation étudiante culmine avec 300 000 manifestants dans les rues de Montréal le 22 mars, auxquels s'ajoutent 100 000 écologistes le 22 avril suivant, Jour de la terre. Durant une centaine de jours, et bientôt de nuits puisque des franges importantes du mouvement préfèrent défiler hors des « heures convenues », des marches quotidiennes se déroulaient au centre-ville, parfois accompagnées d'actions d'éclat (blocage du port de Montréal, performances artistiques les quais du métro, etc.). La première réponse du pouvoir prit la voie judiciaire. À la fin du mois d'avril, les vingt-cinq demandes d'injonction déposées par des étudiants (voulant forcer la reprise de leurs cours malgré les votes de grève) étaient accordées par les juges, alléguant que les requérants ne recevaient pas la prestation de cours qu'ils avaient payée. Révélant l'adhésion du système judiciaire à une vision clientéliste de l'enseignement supérieur, l'application de ces décisions par les administrations d'établissement (en dépit des décisions prises en assemblées générales étudiantes) braqua davantage le corps professoral et les autres membres du personnel.

Début mai, après des négociations avec les représentants des trois plus importantes fédérations étudiantes, le gouvernement n'annonçait qu'une nouvelle bonification du régime de prêts et bourses en guise de compensation. Le 18 mai, il fit adopter une loi spéciale (projet



© Gates of Ab

de loi 78) qui eu notamment pour effets de suspendre le trimestre scolaire jusqu'à l'automne, restreindre le droit de grève des étudiants et limiter le droit de manifester des citoyens en prévoyant de lourdes amendes pour les contrevenants.

De la grève étudiante à la « grève sociale » !

Épuisé par l'exercice du pouvoir, le gouvernement de Jean Charest tentait d'instrumentaliser le milieu de l'enseignement supérieur à de fins électoralistes en prétendant que lui seul pouvait pacifier la situation qu'il attisait en multipliant les gestes de provocation. En réponse, le registre et le mode de contestation se transforment au mois de juin 2012. Adaptant la *cacerolada* typique des classes populaires d'Amérique du Sud, des milliers de citoyens hostiles à la nouvelle loi liberticide sortent sur leur balcon en début de soirée, avant d'envahir les rues de plusieurs grandes villes du Québec sous forme de déambulations improvisées en tapant vigoureusement sur des casseroles.

Là s'arrête toutefois l'élargissement de la mobilisation populaire, puisque les syndicats, qui appuyaient les étudiants, n'ont pas entraîné leurs membres dans ces combats quotidiens. Le relais se fit alors politique, le principal parti d'opposition appelant la tenue d'élections anti-

cipées et plaçant au cœur de sa campagne l'annulation de la hausse des frais de scolarité et l'abrogation de la loi 12. Le 4 septembre, le Parti québécois remportait le scrutin et mettait à exécution ses promesses. Fatiguée par des mois de tensions et d'agitations sociales, la population accueillit le résultat des urnes avec satisfaction,

ne se doutant pas que le parti victorieux, minoritaire, allait se lancer à son tour dans des élections hâtives dix-huit mois plus tard. Le Parti libéral du Québec a regagné le pouvoir avec l'intention de compléter la transformation des établissements d'enseignement supérieur en entreprises privées, et d'exiger (vraisemblablement à l'échéance du compromis établi entre le gouvernement de transition et le mouvement étudiant sur la question) en 2017 une hausse vertigineuse des droits de scolarité.

Le Printemps érable n'a pas seulement été la plus grande mobilisation de l'histoire du Québec, mais également la plus longue et la plus combative. Ses effets auront toutefois été de courte durée et rien n'indique que le mouvement étudiant, en voie de recomposition aujourd'hui, sera en mesure de mobiliser aussi fortement et durablement l'an prochain. Qui plus est, après avoir réduit le financement des universités de 737 millions de dollars depuis 2012, le gouvernement pourrait trouver des appuis au sein du personnel universitaire désespérément en quête de financement. ●

▼
Le Printemps érable n'a pas seulement été la plus grande mobilisation de l'histoire du Québec, mais également la plus longue et la plus combative.
▲

(1) Bien que le Québec soit, en raison d'une lutte continue des acteurs universitaires visant à préserver l'institution comme service public, la province canadienne où les droits de scolarité sont les plus faibles en Amérique du Nord.